

CCSÉHDAA

Procès-verbal du mercredi 18 septembre 2019

Date: Le mercredi 18 septembre 2019

Heure: 19 h 15 à 21 h 30

Endroit : Centre de services de Rivière-du-Loup (Salle Kamouraska)

<u>Présences:</u> Représentants parents : Hélène April, Claude Beaulieu, Isabelle Caillouette, Chantale Duval, Michael Michael, Jessica Paradis et Valérie Pelletier.

Représentants du personnel de la commission scolaire : Lise Beaulieu (Tech. éducation spécialisée) en remplacement d'Isabelle Dionne et Emmanuelle Pelletier

(psychologue scolaire).

Personne désignée par la commission scolaire : Sonia Julien (directrice des Services éducatifs jeunes).

Représentant du CISSS du Bas-Saint-Laurent : Andrée Blais (chef des services de réadaptation) et Catherine Lévesque (orthophoniste du CRDP de RDL).

Absences: Patricia Dionne, Bianca Rollin-Miousse, et Sheila Sénéchal (parents), Marie-Claude Bourque et Sophie Doyon (enseignantes) et Geneviève Veilleux (directrice

adjointe).

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
1.0	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée	Constatation du quorum : 11 membres, dont 7 parents. La rencontre débute à 19 h 15. Animation est faite par : M ^{me} Chantale Duval.	
2.0	Lecture et approbation de l'ordre du jour	Il est proposé par : M ^{me} Hélène April et résolu que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté et que le point 5 demeure ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité.	

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
3.0	Lecture et adoption du procès-verbal du 12 juin 2019 et suivi 3.1 Dépôt des documents officiels : - Dépliant d'information - Formulaire de candidature	Il est proposé par : M. Claude Beaulieu et résolu que le procès-verbal soit adopté suite aux modifications demandées. 3.1 M ^{me} Chantale Duval présente le dépliant qui a été remis aux parents concernés (497 élèves) dont 49 par envoi postal, ainsi que le formulaire de candidature à remplir et retourner s'ils étaient intéressés à devenir membre du comité. Il y a eu 25 formulaires qui ont été remplis en ligne (de ce nombre ont été retranchés 2 formulaires puisque la même personne en a rempli 3). De plus, aucun formulaire papier n'a été reçu.	Au point 6.4 il manque un s au mot COSMOSS.
4.0	Plan d'action - Suivi : 4.1 Objectif 1 : Transmission d'informations - Rapport annuel - Adoption du rapport annuel 18-19	4.1 M ^{me} Chantale Duval présente pour adoption le rapport annuel 2018-2019. Il est proposé par M ^{me} Emmanuelle Pelletier et résolu : QUE le rapport annuel du CCSÉHDAA de la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2018-2019 soit adopté avec les modifications proposées par les membres. QU'une copie soit transmise au comité de parents ainsi qu'à la direction générale de la commission scolaire. QU'une copie soit déposée par notre commissaire parent représentant les élèves HDAA lors de la rencontre du Conseil des commissaires. QU'une copie soit également transmise pour information aux présidents des conseils d'établissement et aux directions d'école.	la flèche : Planifier la présentation des services offerts à la clientèle HDAA par le biais
	- Analyse des candidatures 19-20 (seulement les parents)	Afin de procéder à l'analyse des candidatures pour la formation du CCSÉHDAA 2019-2020, une liste des formulaires de candidature complétés ainsi que des membres parents en poursuite de mandat est remise aux membres parents. M ^{me} Sonia Julien précise les critères pris en compte pour la composition du comité par les années antérieures : représentation primaire/secondaire, des 3 secteurs de notre commission scolaire, parents d'élèves handicapés et ceux en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ainsi qu'homme/femme. Parmi les candidatures reçues, les membres parents doivent en choisir 2 qui siègeront sur le comité ainsi que 1 substitut. Ils ont donc choisi M ^{me} Catherine Ouellet, M ^{me} Annie Roy ainsi que M. Dany Tremblay à titre de substitut.	Transmettre au Comité de parents les renseignements concernant les candidatures retenues.
5.0	Autres points : 5.1	5.1 Il n'y en a pas.	
6.0	Période de questions du public	6.0 Aucune question n'est posée en raison de l'absence du public.	
7.0	Clôture de la rencontre	Il est proposé par M. Michaël Michaud et résolu que la séance soit levée à 20h20.	

Date	Secrétaire du CCSÉHDAA	Présidente du CCSÉHDAA